



HAL
open science

Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes

Inka Wissner

► **To cite this version:**

Inka Wissner. Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes. Yan Greub; André Thibault. Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau, Éditions de Linguistique et de Philologie, pp.373-396, 2014, Bibliothèque de Linguistique Romane, 979-10-91460-11-8. hal-03606929

HAL Id: hal-03606929

<https://hal.science/hal-03606929v1>

Submitted on 16 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France¹

« Dans la pratique d'une langue, il y a des considérations de valeur, de milieu, de moment, dont on ne saurait rendre compte par des exemples et des définitions. [...] La vitalité des mots, la fréquence relative de leur emploi, les occasions spéciales où ils s'appliquent juste, les états affectifs auxquels ils correspondent, voilà ce que notre dénombrement laisse en partie tomber. » (Brun 1931, *Le français de Marseille*, 143)

1. La littérature réaliste contemporaine comme source de diatopismes

Non loin d'un demi-siècle après Auguste Brun, dont on connaît l'apport à l'étude des *français régionaux* – comme on les appelait alors (p.ex. 1931, 83, 144, 148, 149) – c'est dans les années 1970/1980 environ que l'étude de la variation diatopique du français se met en place comme un champ disciplinaire à part entière en philologie romane (cf. Rézeau 2007a). Dans ce domaine, le vivier de diatopismes le plus largement utilisé pour l'étude du lexique contemporain est constitué de textes littéraires, et plus particulièrement de la littérature réaliste – issue de la plume d'auteurs vivant non pas à Paris, mais dans l'une des régions de la francophonie. Tout comme aux temps d'A. Brun, les travaux portent surtout sur les caractéristiques structuro-variationnelles des diatopismes.

C'est Jean-Paul Chauveau, travaillant alors encore dans sa région natale à l'Université Catholique de l'Ouest à Angers, qui propose d'enrichir le relevé de régionalismes (ou *diatopismes*) par une analyse de leur utilisation particulière dans la littérature (1979, 1983). Ce sont les écrits de René Bazin, Angevin et Vendéen de cœur (1853-1932) – plus d'une cinquantaine, publiés de 1884 à 1936 (cf. Chauveau 1983, 2 et 17sq.) – qui servent de support pour étudier le *statut* des diatopismes du français par l'analyse de leurs formes et de leurs *modalités d'insertion* (c'est-à-dire de leurs mises en relief métalinguistiques), dans le texte (*ib.*, 16). Cette analyse a inspiré nos propres recherches, et nous lui en sommes reconnaissante – tout comme pour son aide précieuse pendant notre travail doctoral lors de nos quêtes de trésors au sein du labyrinthe de la bibliothèque wartburgienne.

1.1. Les œuvres de deux romanciers réalistes du Grand Ouest : lieux de mises en scène de diatopismes

Nous souhaitons ici attirer une attention particulière sur le statut qui est attribué aux diatopismes occidentaux dans la littérature contemporaine d'intention réaliste, en confrontant les résultats d'analyse de J.-P. Chauveau à une analyse personnelle de la production littéraire d'un autre écrivain du Grand Ouest, membre de l'École de Brive : celle du romancier vendéen Yves Viollier (né en 1946), constitué de vingt-six romans, publiés de 1972 à 2009. Les diatopismes vendéens dans cet *opus* qui ont été mis en relief dans le discours ont déjà été analysés en détail dans le cadre de notre travail doctoral (Wissner 2010). Tout comme chez J.-P. Chauveau, la démarche mise en œuvre ici associe l'analyse des diatopismes en tant qu'éléments de la langue, en tant qu'éléments du discours, mais aussi en tant que faits sociaux.

Dans la présente contribution, nous esquissons d'abord l'approche originale de J.-P. Chauveau, en ciblant les paramètres qui visent à permettre d'identifier le statut des diatopismes dans la littérature réaliste contemporaine. Dans un deuxième temps, nous relevons les diatopismes du français dans l'Ouest que les œuvres des deux écrivains ont en partage, en identifiant pour chaque cas comment ils sont mis en valeur dans les écrits littéraires. Dans un troisième temps, nous étudions ce que la comparaison des deux œuvres peut apporter pour élucider le statut qui est attribué par les deux écrivains aux mêmes diatopismes, dans le même genre de discours, à environ un siècle d'intervalle.

Une telle analyse présuppose de tenir compte des difficultés inhérentes à l'activité comparative, et de stabiliser un maximum de facteurs pour augmenter la comparabilité des données, ici en particulier l'aire géolinguistique d'appartenance des énonciateurs, et le genre discursif à travers lequel ils s'expriment. Nous considérons en effet qu'un auteur s'énonce non seulement en tant qu'individu (et locuteur de sa variété diatopique de français), mais aussi en tant qu'écrivain (donc membre de sa communauté discursive). Les particularités énonciativo-pragmatiques du genre littéraire et les normes discursives et stylistiques qui sont en vigueur au sein d'un mouvement littéraire particulier ne peuvent manquer d'influencer l'exploitation qui y est faite de diatopismes (cf. Wissner 2010, 85-103).

Pour notre contribution, nous nous appuyons ici sur des ensembles discursifs du même genre littéraire, dus à deux romanciers du Grand Ouest de la France, qui s'estiment tous deux réalistes (cf. Chauveau 1979, 291 et Wissner 2010, 60). Comme d'autres, les deux auteurs s'appuient en outre sur des faits réels pour mettre en scène les personnages et leur entourage, surtout dans l'Ouest des XIX^e et XX^e siècles (mais pas exclusivement) ; ils exploitent pour l'écriture le vocabulaire actif qui est le leur, mais aussi des observations, ainsi que des notes prises sur le terrain (cf. Chauveau

¹ Nos sincères remerciements s'adressent à France Lagueunière et à Christel Nissille pour leurs relectures attentives d'une première version de cet article.

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

1979, 291 et Wissner 2010, 57). Ils sont plus ou moins régionalistes, par leur identité non parisienne – surtout Viollier se positionnant plus près du pôle populaire que du pôle académique, dans l'institution littéraire ; ils le sont aussi par leur démarche : celle de donner une discrète marque diatopique à certains de leurs récits, et de mettre en scène la vie des gens dans des régions de France. Le premier rédige sous la troisième République, le second de nos jours. Cependant, dans les deux cas, le réalisme est en vogue, et le diatopisme (certes non reconnu par les instances littéraires dominantes) est bien légitimé – sous condition de satisfaire certains critères esthétiques. Ce sont là en particulier l'authenticité, l'intelligibilité et l'expressivité (cf. Vernois 1963, 18sq.), mais aussi désormais la rhétoricité, la vraisemblance, la simplicité et la sélection (cf. Wissner 2010, 78-84 pour ces critères et l'institution littéraire)².

1.2. *Quels indices pour quel statut sociolinguistique ?*

En nous appuyant sur les concepts et les méthodes de l'analyse du discours littéraire (p.ex. Maingueneau 2007⁴), nous considérons pour l'analyse de diatopismes que leur utilisation dans le discours littéraire – en particulier leur mise en relief métalinguistique – est le résultat d'une stratégie de discours et d'une véritable mise en scène. Tout comme J.-P. Chauveau (1983, 2), nous pensons aussi que cette mise en scène est indirectement révélatrice de l'attitude de l'écrivain, et donc de la valeur qu'accorde ce dernier aux diatopismes qu'il utilise.

L'étude de la valeur, ou du 'statut' des diatopismes dans le discours littéraire, présuppose de s'intéresser au discours lui-même, en particulier aux 'modalités d'insertion' et aux 'formes' des diatopismes (*ib.*, 16). Pour cela, J.-P. Chauveau propose de croiser un maximum d'indices : l'ajout de commentaires et de marquages typographiques (italique, guillemets) (*ib.*, 4), la fréquence inégale des diatopismes, leur distribution entre les différentes œuvres, leur répartition dans les unités récit/dialogue, leur utilisation selon les caractéristiques sociales des personnages, le niveau social de la conversation et la localisation géographique des récits, l'emploi ou non de synonymes, et la forme des particularismes : selon qu'ils sont en emploi figuré ou non, d'apparence française ou dialectale, et/ou qu'ils affichent des variations graphiques particulières (*ib.*, 2).

La confrontation de ces paramètres dans l'ensemble de l'œuvre de Bazin a permis de distinguer cinq catégories de diatopismes selon leur statut, qui constituent bien entendu des « zones aux contours flous, échelonnés le long d'une gradation continue » (Chauveau 1983, 16) – plutôt que des classes rigides et définitives.

Ce modèle graduel regroupe plusieurs cas de figure. Tout d'abord, certains diatopismes sont présentés comme propres à une région donnée à l'aide de gloses explicites, et sont attribués exclusivement aux propos de personnages modestes de cette même région ; ces usages, utilisés pour reproduire le parler local (tout en respectant le style du récit), sont ici appelés des 'dialectalismes' (emploi bien distinct de la terminologie variationnelle moderne, cf. Chauveau 2007) (il s'agit de fait de diatopismes à marquage diastratique qui sont ressentis comme tels). Un deuxième groupe de diatopismes est surtout attribué au discours de personnages d'une région, dans des contextes familiers, afin de les caractériser régionalement ('régionalismes conscients') (il s'agit donc de diatopismes à marquage diaphasique). Un troisième ensemble de particularismes est attribué aux propos de personnages qui sont exclusivement de condition humble, mais qui sont originaires de diverses régions de France : ces faits de langue sont utilisés comme des éléments 'populaires' (du français général) – et non pas comme des 'régionalismes' (alors qu'il s'agit également de diatopismes à marquage diastratique, du point de vue linguistique) ; ils sont a priori largement répandus dans la région de l'auteur. D'autres diatopismes formant un quatrième groupe sont utilisés dans les propos de personnages, mais aussi dans le récit, et ce dans des écrits dont l'action peut ou non être localisée dans l'Ouest ; ces diatopismes semblent jugés utiles ou nécessaires pour des raisons descriptives, souvent par faute d'équivalents généraux existants ou qui soient connus à l'auteur ; ils sont utilisés comme des diatopismes 'nécessaires'. Pour ce qui est d'un dernier groupe de diatopismes, ils sont utilisés sans aucune restriction d'emploi et sans aucune mise en relief, leur variation d'emplois les apparentant au 'vocabulaire général' : il s'agit a priori d'usages courants (et légitimes) dans la région de l'auteur (*ib.*, 16).

J.-P. Chauveau propose donc d'interpréter les fonctions que remplissent des diatopismes dans le discours littéraire pour la construction de l'univers narratif, mais aussi et avant tout le statut des diatopismes – selon qu'ils sont ressentis comme plus ou moins nécessaires, voire généraux, ou plutôt populaires, voire dialectaux. L'analyse discursive montre que le statut qu'accordent les locuteurs à des particularismes est directement lié à leur association aux différentes catégories linguistiques, selon la représentation (individuelle et collective) qu'ils ont de la langue. Dans l'Ouest des XIX^e/XX^e siècles, on peut dire qu'il s'agit schématiquement d'une gradation qui va des usages illégitimes, associés au français 'populaire', voire au 'dialecte', jusqu'aux usages légitimes, associés au 'bon usage', ou au 'français' tout court – où se situent les diatopismes qui appartiennent à la norme d'usage régionale et supra-régionale.

² Pour la présentation des corpus primaires, nous renvoyons le lecteur à l'article de J.-P. Chauveau pour les écrits de R. Bazin (1982), et à notre thèse pour ceux de Viollier (cf. Wissner 2010, 54-64 et 646sq.). L'œuvre de ce dernier a été publiée surtout chez des éditeurs parisiens ; elle a grosso modo parcouru deux types de phases : une phase régionaliste – marquée (1979-1986), puis modérée (1992-2001) – et trois phases à orientation générale (1972-1975, 1988-1990, 2002-2009).

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

Si l'analyse du fonctionnement social et discursif de diatopismes du français est restée périphérique en linguistique variationnelle (mais Wissner 2010), leur légitimité est bien abordée dans le cadre d'une étude du français contemporain en Suisse romande (Thibault 1998), qui à notre avis confirme l'étude de J.-P. Chauveau. Elle se concentre sur l'analyse des mises en relief métalinguistiques, mais s'appuie sur des réalisations dans plusieurs genres de discours. L'analyse de l'absence et de la présence de gloses et de leurs manifestations diverses y permet d'interpréter : primo, les diatopismes sans discours métalinguistique comme implicitement légitimes ; secundo, les usages accompagnés de commentaires hostiles, qui peuvent quant à eux être interprétés comme non légitimes ; tertio, les diatopismes ayant donné lieu à des discours favorables, pouvant être dits 'légitimes' (Thibault 1998, 26). Bien entendu, l'évaluation peut être partagée par la communauté d'appartenance de l'écrivain-énonciateur, ou non.

Si la présence et la nature de gloses (et de marquages) peuvent être révélatrices du statut des diatopismes, les particularismes non marqués ni commentés mais accessibles à travers le cotexte ne sont pas toujours nécessairement courants dans l'usage de l'écrivain : dans les récits, ils peuvent servir divers buts, comme celui de réduire la distance entre narrateur et personnages – mais leur usage manifeste alors toujours une attitude positive vis-à-vis des diatopismes et des personnages du récit (Chauveau 1983, 8 ; v. aussi 3). Étant donné que des besoins cotextuels peuvent être plus décisifs pour l'emploi de diatopismes que leur statut sociolinguistique, leur attribution à l'une ou l'autre des catégories doit être fondée sur l'analyse d'usages récurrents, et non pas de hapax, comme le souligne aussi J.-P. Chauveau. Il ajoute que « [d]es comparaisons menées sur le même modèle montreraient certainement des différences d'un locuteur à l'autre, mais démontreraient aussi l'existence de cette gradation et finalement confirmeraient par les similitudes constatées le statut de bon nombre de régionalismes » (1983, 16sq.).

Tout comme J.-P. Chauveau et A. Thibault, nous considérons pour la présente étude que les diatopismes du français peuvent être situés sur une échelle de légitimité sociale selon le jugement que portent sur eux les énonciateurs, et que ces évaluations se manifestent obliquement dans le discours littéraire, qu'il est fructueux de soumettre à analyse.

2. Les diatopismes occidentaux et leur mise en scène dans les œuvres de Bazin et de Viollier

En croisant les paramètres discursifs et métadiscursifs disponibles dans le texte avec un maximum de renseignements situationnels, nous comparons dans un second temps l'usage qui est fait des diatopismes dans les œuvres de deux écrivains du Grand Ouest, R. Bazin et Y. Viollier. Nous espérons par là discerner la légitimité qui est attribuée aux diatopismes par leurs énonciateurs (et indirectement au sein de leur communauté d'appartenance), mais aussi les diatopismes dont l'usage semble stable entre le tournant des XIX^e/XX^e et celui des XX^e/XXI^e siècles.

Si nous proposons de comparer l'ensemble des diatopismes occidentaux qui sont partagés par les deux écrivains, notre approche est inévitablement non exhaustive. En effet, le relevé de diatopismes chez Bazin exclut les 'archaïsmes' comme *couverte* s.f. "couverture de lit" (Chauveau 1979, 292 ; cf. « vieilli et pop. » TLF), tandis que le nôtre comprend toutes les catégories de diatopismes (cf. Wissner 2010, 19-26 pour une vue d'ensemble). Si les deux analyses discursives portent bien sur l'ensemble des diatopismes qui ont été identifiés, les articles de J.-P. Chauveau se concentrent sur l'aspect discursif des mises en scène, et n'auraient pu donner lieu au répertoire de l'ensemble des diatopismes, vu leur grand nombre – qui avoisine les 700 environ (cf. Chauveau 1983, 11), tout comme chez Viollier, par ailleurs. On ajoutera aussi que le dépouillement de J.-P. Chauveau porte sur tous les écrits littéraires de Bazin, y compris des discours de type académique, et ratisse donc plus large que le nôtre, qui se limite à l'ensemble des romans de l'écrivain de Vendée, à l'exclusion de ses tout derniers romans (2010, 2011).

2.1. Relevé des diatopismes partagés

Nous retenons dans un petit glossaire les diatopismes suffisamment avérés qui sont utilisés à la fois par Bazin – selon le relevé qu'en propose J.-P. Chauveau (1979, 314-320 et 1983, 4-15) – et par Viollier, selon des dépouillements personnels (manuscrit disponible sur demande). En sont exclus tous les cas d'usages qui sont proches par leur forme ou leur sens dans les deux œuvres, mais qui ne sont pas exactement les mêmes diatopismes *stricto sensu*, tel que l'emploi de *métive* s.f. pour désigner l'activité et l'époque des moissons chez Viollier (1982, 1985, 1994) (cf. RézOuest 1984, 191 ; FEW VI/2, 51b MESSIS), mais la "saison de travail, soit en été, soit en hiver" chez Bazin (Chauveau 1979, 318).

Pour chaque diatopisme, nous donnons les formes qui ont été relevées chez Bazin et chez Viollier (dans cet ordre) avec un référencement lexicographique minimal : la catégorie grammaticale, et la définition (avec renvoi à la source, si nécessaire) – éventuellement précédée d'une localisation approximative à l'échelle départementale ou locale, lorsque les diatopismes ne sont pas utilisés en référence à la fois à l'Anjou et à la Vendée dans les corpus primaires ; pour les usages non localisés (surtout occidentaux, mais d'extension variable), on se reportera à la rubrique bibliographique.

Suit un commentaire discursivo-littéraire comparatif sur la mise en scène des diatopismes dans les œuvres des deux écrivains, en particulier sur leur répartition dans les unités de discours et sur les types de mises en relief

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

métalinguistiques qui ont été utilisés (pour la terminologie utilisée, v. Wissner 2010) ; leur usage est éventuellement illustré par des citations, et parfois mis en regard avec d'autres emplois dans les œuvres étudiées (notamment du même type lexical, ou des synonymes).

Enfin vient une rubrique bibliographique qui renvoie aux sources principales que nous avons utilisées, citées dans l'ordre chronologique de leur parution. Il s'agit essentiellement du trio FEW – TLF – DRF et de notre travail de thèse (Wissner 2010), d'une étude de l'œuvre littéraire d'un autre écrivain de l'Ouest : Ernest Pérochon, Niortais et instituteur en Vendée (Rézeau 1978), et éventuellement d'autres travaux de référence, notamment dus à P. Rézeau (RézOuest 1984, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009). Notre centre d'intérêt étant ici de type discursivo-littéraire, nous nous permettons de renvoyer à ces sources pour de plus amples renseignements sur les caractéristiques structurelles des diatopismes. On trouvera ici également une synthèse de résultats d'enquêtes de terrain pour les diatopismes que nous avons testés auprès d'un échantillon équilibré de locuteurs vendéens, avec mention de leur vitalité dans l'usage en Vendée de nos jours ; lorsque la synthèse dépasse deux lignes, elle figure en fin de la notice pour des raisons de lisibilité (EnqWissVendée 2006-2009).

bas → *pré bas* loc. nom. masc.

batterie s.f., surtout au pluriel "battage des céréales, en particulier dans l'agriculture traditionnelle ; époque des battages". Réf. *battage*

– Le diatopisme, utilisé sans mise en relief, figure à quatre reprises chez Bazin (Chauveau 1983, 315), et deux fois plus souvent chez Viollier environ, toujours au pluriel (1979, 58 3x ; 1980, 158 ; 1985, 66 ; 2000, 34 ; 2007, 105, 106 2x).

– Dans les romans du Vendéen, le diatopisme est aussi fréquent que son synonyme (de réf.) *battage*, quant à lui utilisé neuf fois, également en référence au passé récent, dans les mêmes types de romans, mais toujours dans le discours citant (attribué à des narrateurs), alors que le diatopisme figure aussi quatre fois dans le discours de locuteurs vendéens, de tout âge et toute condition sociale, vivant en milieu rural d'entre Loire et Gironde dans la première moitié du XX^e siècle ;

– de hag. à maug. "battage du blé, le temps du 15 juillet au 15 septembre", poit. Blois "époque où l'on bat le grain", aun. loch. bearn. "battage des grains" [Manche à Indre-et-Loire ; Pyrénées-Atlantiques] (afr. "battage du blé") FEW I, 294a BATTUERE "schlagen" ; chez Pérochon au sing., et en Vendée en fr. 'rég.' Rézeau 1978, 87 ; dans le discours sur le passé [souvent au pl.] RézOuest 1984, 56 ; Vendée Wissner 2008, 42 [Viollier].

bouillée s.f. "groupe serré de plantes (herbe, fleurs)". Réf. *touffe*

– Chez Bazin, le diatopisme se voit attribuer au discours d'un personnage lorrain qui s'adresse à sa fille (cf. Chauveau 1983, 10), et est utilisé sans mise en relief, comme chez Viollier (1972, 150 ; 1975, 62 ; 1979, 84 ; 1982, 130 ; 1985, 226 ; 2001, 133), sauf lors de son premier emploi – mis entre guillemets français doubles : « les liserons quand on en arrache une < bouillée > cela suit sur une longueur d'un mètre » (1972) ;

– Le type lexical est également attesté chez Viollier aux sens moins fréquents (formés par analogie) "groupe serré de buissons ou d'arbres" et "groupe serré de productions organiques (poils, cheveux)" (1974, 155 ; 1980, 155 ; 1982, 21 ; 1985, 121, 152), eux aussi utilisés sans mise en relief ;

– de maug. à Vendôme [Ouest, Centre] FEW I, 346b *BETW- "birke" II.2 [dér.] ; [sans marquage diat.] TLF s.v. *bouillée* 2 (mais citant Loti 1882 de Rochefort, et H. Bazin 1948, d'Anjou – petit-neveu de R. Bazin), et « dial. », Étym. ; « rural, usuel » DRF, 140sq. ; Vendée Wissner 2008, 28 [Viollier] ; « parfois senti comme vieillissant » RézVendée 2009, 20 ; usuel et légitime en Vendée de nos jours (reconnu par 12/14 informateurs) EnqWissVendée 2009 ; Vendée « usuel » (et Ouest, Amérique du Nord) Wissner 2010, 234-237 sens 1.

boulangerie s.f. "bâtiment de ferme séparé de la maison qui intègre le fournil où l'on fait traditionnellement le pain". Réf. Ø

– Le diatopisme encyclopédique est utilisé fréquemment chez Bazin, y compris en référence à la Vendée (cf. Chauveau 1983, 14), tout comme chez Viollier³. Ce dernier ajoute quatre mises en relief sous la forme de commentaires métalinguistiques incidents du type *On l'appelait X*, qui visent à mettre en scène l'usage en Vendée dans la première moitié du XX^e siècle (1979 ; 1997, 1992, 1998) ; le premier d'entre eux est complété d'un commentaire explicatif : « On l'appelait la boulangerie, parce qu'il y avait le four dedans, au fond [...] » (Wissner 2010, 457-460 pour les références). Le diatopisme est toutefois aussi utilisé chez Viollier en référence à un four à pain en Corrèze, et attribué au discours direct d'un locuteur de la dite région (2001) ;

– ajouter [pour ang. et Vendée] à FEW XV/1, 176b *BOLLA "kleines brot" I ; légitime en Vendée de nos jours, bien employé surtout en milieu rural (reconnu par 10/15 informateurs) EnqWissVendée 2009 ; Vendée « cour., surtout rural » (et Ouest) Wissner 2010, 457-460.

cheintre, chintre ; cheinte, chunte s.f. "espace laissé libre autour d'un champ, généralement non labouré, sur lequel est traditionnellement tournée la charrue". Réf. Ø

– Bazin utilise le diatopisme surtout sans mise en relief parce qu'il s'agit d'un mot 'à statut général', nécessaire pour des raisons référentielles, et surtout dans la narration, mais aussi une fois entre guillemets (1930, 206) ou avec une glose,

³ 1974 2x, 1979/1997 5x, 1980 2x au minimum, 1982, 1985 14x, 1986 2x, 1992, 1996 5x, 1998 10x, 2000b 4x, 2001 3x, 2002.

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

sous la forme d'une définition ordinaire : « les chintres qui sont les bordures d'herbe laissée autour des champs » (1924, 106) (cf. Chauveau 1983, 8sq.) ; son emploi est similaire chez Viollier, qui l'utilise sous la forme des variantes *cheinte* et surtout *chunte* (1972, 74 ; 1974, 115 ; 1979, 81 ; 1982, 76 ; 1985, 263 ; 1992, 62, 136), et le met en italiques à une reprise (1992), alors que son éditeur le glose aussi ailleurs, en bas de page (1979) ;

– Les deux écrivains utilisent aussi des périphrases hyponymiques (de réf.) : *bande d'herbe*, *bandeau d'herbe* et *bordure d'herbe*, pour Bazin (cf. Chauveau *op. cit.*), ou *lisière des blés* (1972, 139) et *bout de/du champ* (1992, 60 ; 1998, 75) pour Viollier – trois fois au total, donc bien moins fréquemment que le diatopisme ;

– peut-être ajouter [pour ang. et Vendée] après fr. *cintre* "courbure hémisphérique concave d'une voûte", norm. *chintre*, Andelis, saint. *cintre* f. FEW II/1, 678a CI^NCTU^RA "gürtel" II.1, ou à un nouvel article CANCERU (selon la proposition de TLF et de MourainRézMaraisV 2003, 113) ; [var.] « agric. » *chaintre* s. [sans marquage diat.] TLF s.v. *chaintre* et « poit. », Étym. ; Vendée (et Ouest, Acadie) Wissner 2010, 401-403 ;

– Le diatopisme est courant en Vendée de nos jours, où il représente un terme technique légitime de l'agriculture qui est d'usage dominant ; deux témoins déclarent utiliser aussi le synonyme (diat.) *paraille* s.f. (absent de nos sources), signalé comme relevant du 'français de la région' (reconnu par 8/14 informateurs) EnqWissVendée 2009.

espérer v. tr. dir. "attendre, rester dans un endroit pour qu'arrive quelqu'un ou quelque chose". Réf. *attendre*

– Relevé au moins une fois chez Bazin (Chauveau 1983, 316), le diatopisme est bien utilisé chez Viollier (neuf fois), surtout en emploi synonymique du français de référence *attendre qqn* (1988, 217 ; 1994, 106 ; 1996, 158 ; 2001, 351 ; 2002, 203) – alors une fois dans une lettre d'une paysanne, dans le passé (1994) – mais aussi en emploi synonymique du français de référence *attendre qqc.* (2009, 119, 177) – alors toujours dans le discours cité direct de Vendéens citadins (une assistante sociale et un médecin), au début du XXI^e siècle. En effet, seul le premier – ici utilisé surtout en référence au passé (quoique non exclusivement) – est vieillissant selon nos sources (DRF, MourainRézMaraisV) ;

– Fr. (depuis ca 1120 ; 'prov.' depuis Lar 1870), apr., de wallon. à centre, et de hdauph. à Teste [large aire occidentale et méridionale de la Galloromania] FEW XII, 164b-165a SPE^RA^RE "erwarten" ; RézOuest 1984, 135 ; « vieilli et région. » TLF I.A.1a-b ; de Seine-Maritime à Aquitaine, « vieillissant » "attendre (qqn)" et « rare » "attendre (qqc.)" (surtout périphérique, aussi Amérique du Nord) DRF, 415sq. ; « aujourd'hui régionalement marqué en français », « toujours usuel dans l'Ouest » MourainRézMaraisV 2003, 147.

galerie s.f. et s.m. Ouest "point cardinal ou territoire situé dans l'Ouest ou dans le Nord-ouest ; vent en provenance de l'Ouest ou du Nord-ouest". Réf. Ø

– Le diatopisme est utilisé par Bazin pour désigner l'Ouest ou le Nord-ouest, deux fois, au féminin (cf. Chauveau 1979, 294 et 316), et par Viollier pour désigner autant la direction, que le vent du Nord-ouest (neuf fois au total), surtout dans les syntagmes nominaux *vent de galerie*, *rouleaux de galerie*, et dans le nom propre *Virée de Galerie* (qui désigne une campagne militaire de la Guerre de Vendée). Le diatopisme y est toujours utilisé en référence à l'époque de la Révolution (Viollier 1985, 20, 23, 28, 36, 50 ; 1986, 36) ou du début du XX^e siècle (1996, 22 ; 1999, 83, 120), toujours dans le discours citant (sauf 1999) ; le seul emploi du diatopisme avec un article défini – « après le galerie des trois semaines passées » (1985, 50) – illustre un emploi au masculin (cf. DG, d'apr. TLF Rem.), et non pas au féminin (cf. Chauveau *op. cit.*, RézOuest 1984, TLF).

– ang. *galerie* "vent d'ouest", poit. Châtell. *vent de galerie*, ChefB. saint. *vent de galerie* "vent du nord-ouest" (cf. fr. *galerie* depuis XII^e s., [dialectalement] bien attesté, d'Andelis à Gaye [Eure, Marne], Vaucluse ; Agenais, Bayonne), ang. *galerie* "nord", Elle *galéarne* "nord-ouest" (cf. afr., de Landujan à bourbonn. [Ille-et-Vilaine, Allier]) FEW IV, 29 *GALERNA "northwestwind" ; chez Pérochon, et en Vendée en fr. 'rég.' Rézeau 1978, 103 ; (*vent de galerie* s.f. RézOuest 1984, 148 ; s.f. « région. (Berry, Ouest et Sud-Ouest) » TLF).

grand valet loc. nom. masc. Ouest "domestique qui, dans une ferme, a autorité sur les autres valets". Réf. Ø

– Le diatopisme rural est utilisé sans mise en relief, autant chez Bazin (cf. Chauveau 1983, 7), que chez Viollier, où il est fréquent (avec quarante-cinq occurrences), et systématiquement utilisé en référence au passé récent⁴. Entre la version proprement régionaliste (1979) et la version modérément régionaliste du roman *La Malvoisine* (1997), on remarquera que le diatopisme apparaît cinq fois plus souvent dans la réécriture. Il figure toujours dans le discours citant (sauf 1997, 82), et est aussi utilisé en titre de chapitre : « Le grand valet » (1979, 55 ; 1997, 44), ainsi que dans le paradiscours, en quatrième de couverture (1997). Ces types de répartition discursive sont indicateurs d'un emploi courant et légitime, tout au moins dans le discours qui porte sur le passé récent ;

– ajouter [pour ang. et Vendée] après anorm. "domestique de ferme, chargé de présider au labourage" (1562, Goub), norm. id. FEW XIV, 199b VASSE^LLI^TTUS "junger edelmann" ; dans le discours sur le passé "solide valet et entraîneur d'équipe à réputation de rude travailleur" RézOuest 1984, 273 s.v. *valet* 2.

gue(r)rouée ; *grouée* s.f. "réunion de personnes". Quasi-réf. *groupe*

– Chez Bazin, le diatopisme est utilisé en référence à l'Anjou, sans mise en relief, mais est aussi suivi d'une définition ordinaire : « les paysans organisaient une guérouée, c'est-à-dire une réunion de travailleurs » (cf. Chauveau 1979, 301, 316sq.). Chez Viollier, le diatopisme est utilisé sans mise en relief, pour désigner soit des hommes paresseux, soit des paysans pèlerins, dans les syntagmes *grouée de paresseux* et *grouée d'hommes* (1985, 81, 121, 156) ;

⁴ 1979, 17, 19, 43, 48, 49, 55, 60 2x, 61 2x, 71 2x, 72, 73, 99 et 1997, 15, 17, 34, 37, 44, 48 3x, 49, 50, 56 2x, 57 4x, 58, 77, 90 ; 1992, 55, 79, 82, 85 ; 1996, 115, 121, 123, 126, 144 2x, 157, 191, 192 4x, 344, 380, 381 ; 2000, 97 ; 2007, 89.

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

– En dehors de l'usage partagé dans les œuvres de Bazin et de Viollier, celle du dernier affiche aussi l'emploi du même type lexical pour désigner l'ensemble des oisillons d'une poule ainsi que l'ensemble des enfants d'une famille (Réf. *couvée*) (1979, 193 ; 1982, 169 ; 1985, 106 ; 1986, 221 ; 1994, 60, 90 ; 1999, 26). Ce dernier usage est aussi glosé à l'aide d'une définition discrète : « elle tomba sur la paillasse au milieu de sa grouée, sa couvée rassemblée » (1985, 106), tandis que le premier est utilisé au sein d'une comparaison : « [elle] poussa doucement ses enfants serrés derrière elle comme une grouée de poule » (1994, 90). Il s'agit d'un type lexical d'extension surtout méridio-occidentale qui est en effet surtout utilisé en référence aux volailles (Beauvoir, bgât., Elle, FEW IV, 270b ; MourainRézMaraisV 2003, 175 [1847]), mais qui est aussi attesté dans le Centre ainsi qu'en Acadie (cf. Wissner 2010, 354-357 pour ces acceptions) ;

– *grouée* Vendée "groupe nombreux" 1807 [lire : 1809], *grouée* Beauvoir, bgât. *grouée* "couvée, bande" [Vendée, Deux-Sèvres] FEW IV, 270b *GRODARE "brüten" 1 ; Vendée Wissner 2010, 354-357 sens 2 spéc. ;

– En Vendée de nos jours, le type lexical est utilisé sous la forme *grouée* ou de variantes pour désigner un groupe d'humains ou d'animaux – surtout l'ensemble des enfants d'une famille ou une portée d'animaux ; il relève de l'usage familial, courant et légitime, et est souvent utilisé sur le ton de la plaisanterie et avec une connotation soit péjorative [au sujet d'humains], soit affectueuse [au sujet d'animaux] (reconnu par 13/13 informateurs) EnqWissVendée 2009.

logis s.m. Ouest "maison de maître". Réf. *manoir*

– Le diatopisme est bien utilisé par Bazin, dans le discours citant (cf. Chauveau 1983, 6, non relevé comme tel), et il est très fréquent, avec 163 occurrences chez Viollier, où il est surtout attribué au discours citant (1992 2x, 1994, 1996 8x, 1998 13x, 1999 3x, 2004 111x, 2006 25x) (Wissner 2010, 477-480 pour les références). Il y est mis en relief de façon oblique à l'aide d'une définition indirecte : « Ce n'en était pas un [de château], mais un solide logis » (1996, 313) ;

– ajouter [pour ang. et Vendée] entre maug. "grosse maison" et bgât. "maison de maître à la campagne" [Maine-et-Loire, Deux-Sèvres] FEW XVI, 449a LAUBJA "laube" I.1.b ; MourainRézMaraisV 2003, 190 [1847] ; de la Normandie à la Saintonge RézVendée 2009, 61 ; usuel, légitime et d'usage dominant en Vendée de nos jours, affichant une diatopicité inconsciente (relevant de la norme régionale) (reconnu par 14/14 informateurs) EnqWissVendée 2009 ; Vendée (et Ouest) Wissner 2010, 477-480.

luette ; *alurette* Vendée "jeu de 48 cartes aux enseignes du tarot ancien, se jouant à deux équipes de deux partenaires, lesquels se renseignent, à l'aide d'une mimique codée et de formules conventionnelles, sur les cartes de leur jeu" (cf. RézVendée 2009). Réf. Ø

– Dans l'œuvre de Bazin, le diatopisme est utilisé en référence à la Vendée, et entouré d'une définition qui est constituée d'une juxtaposition du diatopisme – utilisé en syntagme avec son hyperonyme de référence (*jeu* s.m.) et introduit par l'adjectif démonstratif *ce* – à un autre hyperonyme de référence (*carte* s.f.), puis d'une proposition qualificative renseignant sur l'origine du référent : « [...] jouer aux cartes, surtout à ce jeu de luette, venu d'Espagne aux temps anciens » (cf. Chauveau 1983, 4). Dans les romans de Viollier, le diatopisme se voit gloser en bas de page par l'éditeur (1980), tandis que l'écrivain l'utilise sans mise en relief (1980, 96 ; 2006, 298), en particulier dans les syntagmes nominaux *partie d'alurette* et, comme Bazin, *jeu d'alurette* ;

– Vendée, CharM. RézOuest 1984, 41 et 177, MaraisV. « dans le français local », frm. (mfr. depuis Rabelais pl., [dialectalement] d'Ille-et-Vilaine à CharM. [grand Ouest, Centre]) FEW XXII/1, 186ab 'jeu de cartes' ; [sans marquage diat.] TLF, « dial. [...] répandu dans l'Ouest », Étym. ; RézVendée 2009, 7 ; encore bien utilisé et légitime en Vendée de nos jours (reconnu par 14/14 informateurs) EnqWissVendée 2009 ; Vendée (et Ouest, Centre) Wissner 2010, 363-365.

mérienne s.f. "temps de repos qui se prend traditionnellement après le repas de midi". Réf. *sieste*

– Le diatopisme est bien utilisé chez Bazin (au moins deux fois), dans des récits localisés en Anjou (cf. Chauveau 1979, 318), mais aussi une fois chez Viollier, qui l'utilise dans le discours définitoire, entre le titre et les remerciements d'un roman proprement régionaliste (intitulé *La mariennée*) : « La mariennée : c'est en Vendée la sieste, / ce qu'ailleurs on appelle aussi méridienne / ou mérienne, le repos de l'heure de midi » (1980, 7). Il n'est pas certain que l'adverbe de lieu (de réf.) *ailleurs* modalisant le verbe descriptif (de réf.) *appeler* dans la glose indique l'attribution à d'autres régions (que la Vendée) seulement de la forme (diat. marquée) *méridienne*, ou aussi du diatopisme *mérienne*. La première est en tout cas utilisée dans le paradiscours au sein d'un commentaire métalinguistique incident pour expliquer le type *mariennée* de même sens – quant à lui très largement employé chez Viollier, de 1974 à 2002 (cf. Wissner 2010, 327-330) ;

– Jubl *mérienne* "méridienne", ang. id., *maryën*, poit. *mérienne* "sieste après le repas de midi" [Mayenne, Maine-et-Loire, Centre-ouest] FEW VI/2, 31b-32a ME`RI`DIANUS "mittäglich" I ; chez Pérochon, et en Vendée 'actuellement dans le registre patois' Rézeau 1978, 110 ; cf. « rare, pop. » *faire mérienne* TLF s.v. *méridienne* Rem. ; cf. Wissner 2010, 329 ;

– En Vendée de nos jours, le diatopisme centre-occidental – d'une large aire qui va de la Normandie à la Bourgogne (afr. *mérienne* "sieste qu'on fait vers le milieu du jour", de norm. *mérienne* DM, Moisy [Normandie 1849, 1887] à Montret *meriaine* "après-dîner" [Saône-et-Loire], FEW VI/2, 31b-32a ME`RI`DIANUS) est déclaré inconnu, mais sa variante *marienne* est reconnue par 2/14 informateurs comme étant surtout rurale et vieillie ; c'est la forme dérivée *mariennée* (variante du dérivé *mériennée*) qui est très bien connue et encore employée, quoique d'usage familial, vieillissant, et ressentie comme régionale (et illégitime) par la plupart de nos témoins (reconnu par 14/14 informateurs) EnqWissVendée 2009.

ningle s.f. Vendée (surtout Marais vendéen) "perche longue servant à faire avancer les barques à fond plat, dans les canaux du Marais vendéen". Réf. Ø

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

– Le diatopisme est fréquent dans un seul des récits chez les deux romanciers : celui où ils mettent en scène la vie dans le Marais vendéen – c'est-à-dire *La Terre qui meurt* chez Bazin (Chauveau 1983, 11), et *La chanson de Molly Malone* chez Viollier (2006, 88, 90, 120, 130, 156, 157 2x, 159, 165, 255). Par ce dernier, le diatopisme est glosé discrètement une fois, lors de son premier emploi, à l'aide d'une définition par apposition d'un hyperonyme de référence : « Son père prit la perche, la ningle, et les dégagea des autres yoles* » (2006, 88) ;

– Vendée, Fontenay, MaraisV. rég., Sables [Vendée] FEW XXIV, 528b ANATI^{CU}LA "petit canard" I.3.a (corrigeant *ib.* XXII/2, 87a et XXIII, 107a) ; MaraisV. RézOuest 1984, 203 ; MourainRézMaraisV 2003, 207sq. [1847] ; MaraisV. RézVendée 2009, 83 ; en Vendée de nos jours utilisé comme un terme technique courant, ressenti comme légitime, et emblématique pour la plupart (reconnu par 14/16 informateurs) EnqWissVendée 2009 ; Vendée (*surtout côte*) « cour., emblématique » Wissner 2010, 451-453 s.v. *mariennée*.

nous autres synt. pron. [pron. pers. + pron. indéf.] (suivis ou non d'un subst.) [indiquant l'appartenance à un groupe, sans emphase ou opposition explicite à un autre groupe]. Réf. *nous*

– Le syntagme est bien utilisé chez Bazin, dans le discours rapporté, sans mise en relief métalinguistique particulière (Chauveau 1983, 6), tout comme chez Viollier, où il est utilisé vingt-quatre fois⁵. Il y figure de façon systématique dans le discours cité direct, et ce surtout de locuteurs vendéens masculins de milieu rural et modeste de la première moitié du XX^e siècle, à l'exception de rares attributions au discours de femmes de milieu rural et modeste, en Vendée et en Charente (1980, 54 ; 1998, 36, 43 ; 1999, 41), ainsi qu'au discours collectif anonyme de locuteurs charentais à la fin du XIX^e siècle (1999, 62) et d'ouvriers polonais au début du XX^e siècle, en Europe centrale (1988, 107) ;

– Le syntagme est deux fois plus fréquent dans les romans de Viollier que son pendant *nous autres* du même paradigme (1985, 69 2x ; 1986, 28, 125, 154 ; 1988, 264, 267 ; 1994, 40, 100 ; 1996, 27, 384 ; 2001, 184). Lui aussi est surtout attribué au discours de locuteurs masculins de milieu modeste de l'Ouest entre Loire et Gironde, une fois au discours d'un riche industriel polonais, mais alors lorsque celui-ci s'adresse à des ouvriers (1988, 264). Pour sa part, le syntagme pronominal *eux autres*, hapax, est utilisé dans le discours indirect libre présentant les pensées d'un curé de campagne en Vendée, mais qui est issu d'un milieu modeste endogène (1986, 216). L'attribution systématique du syntagme *nous autres*, comme de *nous autres* et *eux autres*, au discours de locuteurs du profil sociolinguistique esquissé ci-dessus révèle son association explicite à l'usage rural et populaire dans le passé, en français en général ;

– ajouter [pour ang. et Vendée] avant Vienne FEW VII, 192b NO^S "wir" I. [comp.] ; *nous, vous autres* "nous, vous" (Joinv, TLF) ; JLe Maire, Lac [Belgique, Poitou], apr. *nos, vos autres* FEW XXIV, 354a ALTER "anderer" ; « fam. » TLF s.v. *autre* I.B.3 et « fréq. dans l'Ouest et au Canada » TLF s.v. *nous* I.B.2.h ; « pop. » Rob ; Gard (emploi à proscrire) Rézeau 2007b, 39 [Anonyme Hippolyte F ca 1800] ; « pop. » ou « région. » Grevisse 2008¹⁴, 358a ; français québécois *nous autres, vous autres* et *eux autres*, pronom non clitique du pluriel (en alternance avec les formes simples *nous, vous, eux/elles*) Blondeau 2011, 6 ;

– Des enquêtes restent à faire à une échelle francophone pour identifier le statut du syntagme en français contemporain, que les sources consultées disent 'familier' ou 'populaire' (implicitement : en français en général) (cf. Grevisse 2008¹⁴, Rob, TLF), plus fréquent dans certaines aires, qui comprennent l'Ouest et l'Amérique du Nord (cf. TLF), et/ou diatopiquement marqué (cf. Grevisse 2008¹⁴ ; Rézeau 2007, Blondeau 2011). Selon les données du FEW, le syntagme (afr., mfr. frm.) est à l'époque contemporaine attesté en Wallonie, dans une large aire méridionale de la Galloromania, qui comprend une partie du Centre-ouest – Vienne, Charente-Maritime, Indre (ajouter : Anjou, Vendée) – et l'aire francoprovençale à l'Est (FEW VII, 192b). De nos jours, il est usuel au Québec surtout, comme les autres formes composées du même paradigme – quoique désormais moins chez les femmes et locuteurs 'situés au haut de l'échelle sociale' et dans des interactions plus formelles (selon une analyse de corpus 'oraux') : il signale désormais 'l'allégeance sociale des locuteurs' (Blondeau 2011, 234sq.). Le modificateur *autres* n'y a plus d'effet emphatique, ni de rôle sémantiquement distinctif entre un groupe d'individus et un autre (il en est de même dans les textes de Viollier), et à la deuxième personne, le pronom composé signale surtout le pluriel (en opposition à la forme simple *vous*) (*op. cit.*, 232-234) ; voir aussi à ce sujet FEW pour l'apr. *vosautresi*, en opposition à *vos* (VII, 193b Com.).

place s.f. "sol d'une pièce d'habitation, notamment d'une cuisine". Réf. Ø

– Dans les écrits de Bazin, le diatopisme est utilisé sans mise en relief métalinguistique, en référence à l'Anjou (cf. Chauveau 1979, 318), mais aussi attribué au discours d'une Lyonnaise (cf. *id.* 1983, 10) ; chez Viollier, il est utilisé onze fois, toujours dans le discours citant, surtout en référence au passé, dans des romans d'époques et d'orientations diverses (1974, 51 ; 1979, 32sq., 100 ; 1980, 17, 164 ; 1982, 151, 190 ; 1985, 181, 214 ; 1986, 28 ; 2007, 171). La glose en bas de page (1979), ajoutée par l'éditeur, est enlevée lors d'une réécriture du même roman dans la phase modérément régionaliste de l'auteur (1997) avec le passage dans son ensemble, et le second emploi est remplacé par une périphrase.

– ajouter [pour ang. et Vendée] à hmanc., ChefB., Niort, bgât., aun., saint. [Sarthe, Centre-ouest] FEW IX, 37b-38a PLATEA "strasse in einer stadt" I ; « région. (Canada) » TLF I.A.1 ; dans l'Ouest attesté depuis le XVIII^e siècle, en Anjou (en Amérique du Nord depuis 1880) DRF 2001, 794sq. I ; très bien connu et bien employé en Vendée de nos jours mais vieillissant et d'usage familial, surtout en référence à des habitations en milieu rural (reconnu par 12/13 informateurs) EnqWissVendée 2009 ; Vendée « rural, vieillissant » (et Ouest, Amérique du Nord) Wissner 2010, 483sq.

pré bas loc. nom. masc., ell. *bas* s.m. "pré humide situé dans une dépression, souvent au bord d'une rivière" (cf. RézOuest 1984). Réf. Ø

⁵ 1979, 98, 181, 194 et 1997, 142 ; 1980, 26, 54, 160sq. ; 1985, 231 ; 1986, 28, 150, 156, 182 ; 1988, 107 ; 1989, 163 ; 1992, 19 ; 1994, 124, 144 ; 1996, 273 ; 1998, 24, 36, 43 ; 1999, 41, 62, 213.

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

– Le diatopisme est utilisé sans aucune mise en relief métalinguistique chez Bazin, pour désigner une prairie ou un pré humides, de très nombreuses fois, dans plus de dix ouvrages (cf. Chauveau 1983, 12 et 15), y compris dans un des récits ancrés en Anjou, *Ma tante Giron* (1886) – par opposition à *pré haut* "pré sec" (cf. *id.* 1979, 315, 317). Ceci concerne aussi des usages en référence au Marais vendéen : « Toute la mousse, dans les prés bas d'où l'eau s'était retirée, levait ses pyramides à ailettes, entre les brins nouveaux de l'herbe » (*La terre qui meurt* rééd. 1978, 253) (cf. Chauveau 1983, 15). Dans les écrits de Viollier, le diatopisme est systématiquement utilisé en emploi elliptique, également sans mise en relief, dans des romans d'époques différentes, en référence à des prés en Vendée (1975, 91), mais aussi en Ireland, dans le discours qui est attribué au narrateur intradiégétique, vendéen (2006, 258). Il est utilisé sans aucun concurrent, seul en de ses vingt-six romans révélant l'emploi d'une périphrase (de référence), *pré qui penche vers la rivière* (2003, 108) ;

– chez Pérochon, en Vendée 'actuellement dans le registre patois', et « [f]réquent dans l'Ouest, en emploi subst. p. ell. pour désigner un "pré au bord d'une rivière" » Rézeau 1978, 87 ; empl. subst. (*pré*) *bas* Centre-ouest sauf Charente RézOuest 1984, 55 ; *pré bas* (diatopisme caché dans des ex. d'écrivains) TLF p.ex. s.v. *laïche* (citant H. Bazin 1948, Angevin) ; Nant. "pré humide" rég., poit. "pré au bord d'une rivière" rég., Vendée "pré humide" rég., Sables, DSèvres Vienne CharI. rég. (v. aussi ALO 9) [Nantais et Centre-ouest] Alletsgruber/Chihai/Chauveau 2006 BASSUS "qui est situé à un niveau inférieur dans l'espace" I.1.c.a. ; dominant en Vendée Wissner 2010, 222 s.v. *remouilloir* Com.

sorcière s.f. Centre-ouest, Anjou (et Acadie) "tourbillon d'air qui emporte des particules extrêmement légères". Réf. Ø

– Le diatopisme est utilisé sans aucune mise en relief chez les deux écrivains : Bazin l'emploie en référence à l'eau en mer et l'attribue au discours cité d'un marin boulonnais (dans *Gingolph l'abandonné*, cf. Chauveau 1983, 10) ; Viollier l'utilise en référence au foin et à la paille (1972, 144 ; 1979, 81 et 1997, 64) – selon l'usage habituel – mais aussi au sujet de la poussière (2003, 154 ; 2006, 299), ainsi qu'à la neige, en Russie (2006, 97). Une glose en bas de page (1979), ajoutée par l'éditeur, a été ignorée par l'écrivain lors d'une réécriture du roman à l'époque modérément régionaliste (1997), avec maintien ciblé du diatopisme ;

– poit. *sorcière* "tourbillon de vent qui soulève des nuages de poussière", St-Seurin [Centre-ouest] FEW XII, 121a SORS "los, schicksal" I.2 ; chez Pérochon (*sorciers d'été*), et en Vendée 'actuellement dans le registre patois' Rézeau 1978, 119 s.v. *penne* ; "tourbillon d'air emportant des fêtu de foin ou de paille" RézOuest 1984, 254 ; rare en Vendée de nos jours et connu en milieu rural seulement, mais légitime (reconnu par 2/12 informateurs) EnqWissVendée 2009 ; Vendée « rare » (Centre-ouest et Acadie) Wissner 2010, 223-225.

souventes fois loc. adv. "de maintes fois, souvent" (cf. TLF). Réf. *fréquemment*

– L'adverbe est utilisé dans les écrits des deux écrivains de façon sporadique, chez Bazin (au moins deux fois) (Chauveau 1979, 319), tout comme chez Viollier (quatre fois), alors toujours dans le discours citant de romans proprement régionalistes, qui situent leurs récits dans une Vendée rurale du passé récent (1979, 62 et 1997, 50 ; 1982, 62, 131).

– fr. *souventesfois* (BeaumCout-1680 à Bazin Blé qui lève 19a), ang. *souventes fois*, poit. saint. *suât fwe* (af. *soventes fois* 1246, fr. *souventesfois*, *souventefois*, [dialectalement] de nant. à Alais) FEW XII, 333b-334a SU^{BI}NDE "bald nachher" ; « peut-être plus pop. que rég. » RézOuest 1984, 255 ; « vx ou arch. » TLF s.v. *souventefois*, *souventes fois*, « seulement empl. comme arch. ou régional. », Étym. ; « vx. régional ou par archaïsme » Rob s.v. *souvent* (citant G. Sand, M. Genevoix, Malraux) ; Sables-d'Olonne [Vendée] (dans le discours formel et soigné) Gérard 2002, 77 [Collinet 1754] ;

– Des enquêtes de terrain restent à faire pour vérifier si la locution – bien attestée depuis l'ancien français (en Vendée en 1754), et à l'époque contemporaine dans une aire compacte de l'Ouest (de nant. à IndreL.) et dans une bande orientale de la Moselle à Avignon (Alais) (cf. FEW *op. cit.*) – affiche dans l'Ouest de nos jours une restriction d'usage diastratique (cf. TLF pour le français général), diastratique (cf. RézOuest 1984), ou par exemple diaphasique.

village s.m. "hameau, agglomération d'habitations rurales et d'exploitations agricoles qui ne constitue pas le centre administratif d'une commune (par opp. à *bourg*, *chef-lieu*)" (cf. DRF). Réf. *hameau*

– Le diatopisme est utilisé sans aucune mise en relief chez les deux écrivains, et avec une fréquence élevée chez Bazin (cf. Chauveau 1983, 15), comme chez Viollier, tout au long de son œuvre, de 1979 (p. 22) à 2009 (p. 150), totalisant 108 occurrences au minimum⁶. En effet, il est peut-être absent des premiers romans de Viollier, qui sont à orientation générale mais ancrent leurs récits en Vendée et ont été rédigés lorsque l'écrivain vivait en dehors de sa région natale.

– Viollier utilise le diatopisme toujours en référence à des groupements de maisons rurales dans l'Ouest de la France, en Charente et surtout en Vendée – alors qu'ailleurs, il emploie *village* pour désigner des groupements de maisons d'une taille plus importantes, au sens général (comme dans les passages qui sont situés en Russie et en Pologne). On notera aussi que le dépouillement exhaustif et systématique de l'ensemble de ses romans nous a permis d'identifier seulement trois attestations du synonyme de référence *hameau* (1994, 132 ; 2002, 114 ; 2006, 24), et deux du français de référence *lieu-dit*, quant à lui toujours utilisé en référence à la Charente (2004, 77 ; 2007, 29). Si notre méthode de dépouillement manuel est faillible, il ressort de l'analyse que le référent *village* ne porte pas nécessairement le sens diatopiquement marqué dans ses romans, mais que le diatopisme est usuel et pratiquement d'usage exclusif ;

– fr. *village* m. depuis Froiss (« fūr die mundarten s. ALF 1395 ; 681 hameau »), ajouter [pour ang. et Vendée] à SeudreS. *vilaghe* "hameau sans clocher" [CharM.] FEW XIV, 450a VILLA "landhaus" I.2.b [dér.] "dorf" ; RézOuest 1984, 277 ; « usuel » d'Île-de-France jusqu'en Gironde (en Bas-Poitou depuis 1413) DRF, 1032-1035 ; RézVendée 2009, 114 ;

⁶ Références non reprises en raison de leur grand nombre. Nous avons systématiquement mis de côté les cas incertains lorsqu'il a été impossible de vérifier la taille des groupements de maisons désignés par le référent.

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

– En Vendée, le diatopisme est de nos jours usuel, dominant et légitime, et ressenti comme absolument normatif (appartenant à la norme régionale) ; il est utilisé de façon exclusive ; seul quatre locuteurs de moins de 30 ans déclarent aussi employer parfois le synonyme (de réf.) *hameau*, sans lui attribuer une légitimité supérieure (reconnu par 12/12 locuteurs) EnqWissVendée 2006.

yole s.f. Vendée (surtout Marais vendéen) "barque à fond plat que l'on fait avancer à l'aide d'une perche". Réf. Ø

– Le diatopisme figure chez Bazin avec une fréquence assez élevée (quarante et une occurrences), dans un seul roman, dont le récit est localisé dans le Marais vendéen – tout comme le diatopisme *ningle** (cf. Chauveau 1983, 11). Il en est de même chez Viollier, où le diatopisme figure vingt-six fois, dans *La chanson de Molly Malone*⁷. Il y apparaît sans aucune mise en relief, toujours dans le discours citant – à l'exception d'un emploi dans le discours qui est attribué à un locuteur vendéen (2006, 208) ;

– frm. *yole* f. "petit canot étroit et léger" (depuis 1713, Romm), nant. ang. *nirole*, poit. *gnole*, Beauvoir *nirole* [Ouest], Sanc. *gnole* [Cher] FEW XVI, 287a JOL "jolle [barque]" ; MaraisV. (var. *nirole*) RézOuest 1984, 280 sens 1 ; cf. [sans marquage diatopique] « mar. » "petit canot très léger, à rames ou à voiles, à faible tirant d'eau, qui accompagnait autrefois un vaisseau en mer" TLF A (citant le *Voyage de La Pérouse* 1797), "embarcation de forme étroite et allongée, propulsée à l'aviron par 2, 4 ou 6 rameurs, particulièrement adaptée pour la navigation en eaux plates, et utilisée naguère dans la compétition" TLF B (citant Maupassant 1884) ; [var.] *nirole* s.v. Sables-d'Olonne [Vendée] Gérard 2003, 217, 357 « dix niroles ou bateaux plats » [Collinet 1794, 1795] ; *yole* s.f. MaraisV. RézVendée 2009, 115sq. sens 1 ; cf. Wissner 2010, 448 s.v. *acon* Enq. et Com. ;

– En Vendée de nos jours, le diatopisme est courant et légitime, alors que son pendant *acon* s.f. désigne dans le Marais poitevin les petits bateaux plats glissant sur la vase (utilisés par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs) ; ce dernier n'est courant qu'au sein de sa petite région naturelle ; la forme *nirole* est connue d'un seul témoin (de milieu cultivé, maîtrisant le patois), qui l'a entendue sur la côte, aux Sables-d'Olonne (reconnu par 11/11 informateurs) EnqWissVendée 2009.

2.2. Observations d'ensemble

Les diatopismes qui sont utilisés autant par Bazin que par Viollier, au nombre de dix-neuf, affichent diverses mises en scènes – qui permettent a priori de les attribuer à l'une des cinq catégories de la grille d'analyse (v. 1.2), à l'exception de celles des 'dialectalismes' (v. ci-dessous).

Si l'on reprend les critères utilisés pour identifier le statut, ou la valeur des diatopismes (v. 1.2), un premier paramètre qui a été retenu est la présence ou non de mises en relief métalinguistiques, ainsi que le type de ces dernières. Les diatopismes utilisés sans aucun glosage ou marquage sont majoritaires (*batterie, espérer, galerne, grand valet, nous autres, place, pré bas, sorcière, souventes fois, village, yole*). Un seul diatopisme est mis en relief par les deux écrivains (*cheintre*), et sept par l'un d'entre eux : Bazin (pour *grouée, lulette*), ou Viollier – pour *bouillée, boulangerie, ningle*, auxquels s'ajoutent *logis* et *mérienne*, qui sont glosés de façon indirecte puisqu'utilisés eux-mêmes pour définir d'autres diatopismes (pour la description des diatopismes, v. 2.1).

En ce qui concerne la répartition des diatopismes dans des unités de discours et dans des phases littéraires différentes, on observe leur attribution dominante ou exclusive au discours citant (*galerne, grand valet, grouée, logis, ningle, place, souventes fois, village, yole*). L'usage exclusif dans le discours de personnages ne concerne que deux particularismes : le verbe *espérer* (Réf. *attendre qqc.*), attribué au discours de locuteurs vendéens du début du XXI^e siècle (mais il est d'emploi rare), et le syntagme *nous autres*, qui affiche une fréquence élevée ; son attribution au discours de locuteurs de toute origine mais de milieu rural et modeste semble alors significative (v. ci-dessous).

Certains diatopismes sont aussi attribués au discours de locuteurs exogènes, de façon atopique : *bouillée, boulangerie, place, nous autres* et *sorcière*. Sauf le pronom *nous autres* qui affiche une restriction d'usage diastratique, ils relèvent en effet tous de l'usage courant et légitime dans l'Ouest de la France, tout au moins dans le passé qui est mis en scène. Certains diatopismes sont en outre utilisés en référence à des réalités dans des régions en dehors de l'Ouest, où ils ne sont pas d'usage selon nos sources. Il s'agit de *boulangerie, pré bas* chez Viollier, et de *sorcière* chez les deux écrivains. Ces deux types d'emploi sont indicateurs de l'appartenance des diatopismes à la norme régionale dans la communauté sociolinguistique des auteurs.

D'autres diatopismes au contraire, tous encyclopédiques, sont employés exclusivement en référence à la Vendée chez les deux écrivains (*lulette, ningle* et *yole*), et sont visiblement associés à son patrimoine local. Certains particularismes pallient en effet une carence du français général, et sont jugés 'nécessaires' pour désigner les réalités que mettent en scène les récits dans l'Ouest de la France (*boulangerie, cheintre, galerne, grand valet, lulette, ningle, pré bas, sorcière, yole*). Ils sont pour moitié encyclopédiques et pour moitié linguistiques, et souvent d'usage rural.

Au contraire, d'autres diatopismes entrent en concurrence avec des synonymes de référence, mais ce à des degrés divers : les uns dominent l'usage (*logis* et *village*), alors que d'autres sont moins fréquents, ou le sont devenus dans l'Ouest entre la fin du XIX^e et la fin du XX^e siècles (*batterie, bouillée, espérer, mérienne, nous autres, place,*

⁷ 2006, 88 3x, 89, 91, 92, 93, 95 2x, 96, 97, 100, 101, 111, 114 2x, 115, 119, 155, 157 2x, 165, 166, 171, 208, 255.

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

souventes fois). Parmi ceux-ci, le diatopisme occidental *batterie* – attesté de la Manche aux Pyrénées, en particulier autour de la Loire (cf. FEW I, 294a BATTUERE) – est associé à l'agriculture traditionnelle, avant l'arrivée des moissonneuses-batteuses ; il figure chez Viollier pour moitié dans le discours de personnages. Pour sa part, la forme *place* disparaît chez ce même écrivain lors d'une réécriture entre les années 1970 et 1990. Enfin, le diatopisme *bouillée* est présenté comme étant d'usage général chez Bazin, est moins fréquent dans les récits de Viollier que le synonyme de référence ; et quoique courant et légitime en Vendée de nos jours, il est parfois ressenti comme vieillissant (v. 2.1).

Pour ce qui est du critère de l'apparence formelle des diatopismes, le type lexical *cheintre* est utilisé sous la forme de quatre variantes dans les œuvres des deux écrivains, variation qui indique bien une faible normalisation à l'écrit et une vie essentiellement orale, mais non pas pour autant un statut illégitime : il s'agit au contraire d'un terme rural légitime (v. aussi 2.3). Pour ce qui est du diatopisme *grouée*, il prend la forme *guer(r)ouée* chez Bazin, qu'on peut peut-être dire 'dialectalisante' ; il est associé au patois par certains locuteurs en Vendée, mais utilisé dans le discours citant par les deux écrivains, et relève en français contemporain dans l'Ouest de la France du discours familier surtout.

2.3. Des œuvres littéraires contemporaines d'intention réaliste : un vivier de diatopismes illégitimes ?

Qu'est-ce que montre la comparaison des diatopismes dans les œuvres de deux écrivains réalistes du Grand Ouest, l'un Angevin du tournant des XIX^e/XX^e siècles, l'autre Vendéen, du tournant des XX^e/XXI^e siècles, en vue de l'identification du statut des particularismes ? Que nous révèlent les correspondances ou différences entre les deux œuvres ? Nous avons proposé d'identifier le statut de diatopismes occidentaux dans ces deux œuvres littéraires pour saisir la position sociolinguistique plus ou moins prestigieuse ou dévalorisée de ces usages dans le système de valeurs des locuteurs, statut qui est attribué selon les schématisations individuelles et collectives que ces derniers ont de la langue. En partant de la proposition terminologique d'A. Thibault ainsi que de l'étude de J.-P. Chauveau (v. 1.2), notre analyse discursive et sociopragmatique permet de distinguer trois grands types de diatopismes selon leur légitimité dans le discours (précisant par là Wissner 2010, 31-34) :

Les diatopismes *illégitimes*, stigmatisés, perçus de façon négative, sont interprétés comme fautifs par rapport à un concept idéal (imaginaire), en raison d'une diatopie consciente, d'une attribution à un niveau sociolinguistiquement inférieur du français général, ou d'une association avec une variété dialectale ou une langue minoritaire. Ils sont absents du relevé de diatopismes que partagent les œuvres des deux écrivains – ce qui pourrait s'expliquer en partie par le fait que les éléments partagés excluent la plupart des emplois proprement locaux. Les auteurs recourent certes aussi à des diatopismes que d'autres locuteurs associent plus ou moins au 'patois', comme *grouée*, mais l'analyse des mises en scène des diatopismes révèle exclusivement des mises en relief descriptives (v. aussi ci-dessous).

Situés de l'autre côté de l'échelle de légitimité sociale, les particularismes *légitimes*, hautement socialisés, sont dotés d'un statut normatif ou simplement général par leurs utilisateurs, ou tout au moins perçus comme nécessaires, et appartiennent à une norme collective régionale implicite. Dans les œuvres de Bazin et de Viollier, nous distinguons trois sous-groupes de diatopismes légitimes selon leurs caractéristiques variationnelles, identifiées à partir de l'analyse des corpus, de sources lexicographiques et de nos enquêtes de terrain (pour la Vendée).

Il s'agit d'abord de diatopismes qui relèvent de la norme régionale dominante, et sont ressentis comme généraux. Dans les deux écrits littéraires, ils sont employés sans aucune restriction d'emploi (*logis* et *village*), ou utilisés de façon atopique – attribués au discours direct de locuteurs d'autres régions que l'Ouest, ou au discours qui porte sur d'autres régions, chez Bazin (*bouillée*, *place*, *sorcière*), et surtout chez Viollier (*boulangerie*, *pré bas*, *sorcière*).

D'autres diatopismes relèvent de la norme d'usage régionale implicite parce qu'ils servent d'abord une fonction référentielle et sont jugés 'nécessaires' ; dans le discours littéraire, leur usage s'explique en partie par des choix de localisation des récits, dans l'espace et dans le temps. On y compte d'abord des diatopismes encyclopédiques qui visent à renvoyer à des *realia* régionales, surtout dans les récits localisés dans l'Ouest de la France (*boulangerie*, *luette*, *galerie*, *ningle*, *yole*). D'autres diatopismes sont utilisés pour rendre justice à l'usage du passé, que mettent en scène de nombreux romans (ici entre la fin du XVIII^e et le milieu du XX^e siècles), sans afficher de mise en relief particulière : *batterie*, *espérer* dans l'emploi "attendre (qnn)", *galerie*, *grand valet*, *place*, *souventes fois*. S'y ajoutent des diatopismes utilisés pour désigner des réalités rurales, qui ont elles aussi une place particulière dans de nombreux récits des deux écrivains (*batterie*, *boulangerie*, *cheintre*, *grand valet*, *pré bas*, *sorcière*, *village*).

La fréquence et la répartition large de diatopismes comme *boulangerie* (ou *pré bas*) dans les récits apparente leur usage à celui du 'vocabulaire général', comme l'a formulé J.-P. Chauveau (1983, 12 et 15), et peut en effet indiquer la vitalité et le statut hautement socialisé de diatopismes dans la communauté sociolinguistique de l'écrivain-énonciateur. Des besoins référentiels cotextuels pouvant parfois dominer, tout indice tiré d'un seul genre de discours ou du discours d'un seul locuteur est toutefois à confronter à d'autres sources. La prudence s'impose surtout pour ce qui est des emplois à fréquence faible : si l'utilisation de *mérienne* dans le discours définitoire chez Viollier (où il s'agit d'un

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

hapax) indique bien qu'il est disponible pour certains locuteurs en français contemporain en Vendée, elle n'est pas pour autant indicatrice de sa vitalité dans sa communauté d'appartenance en général.

Un troisième groupe de diatopismes est essentiellement utilisé dans des situations d'énonciation spécifiques dans la variété diatopique des écrivains, et peut être marqué et glosé ou non dans les œuvres des deux écrivains. Ces usages restreints diaphasiquement sont soit usuels dans le domaine technique agricole – sans toutefois s'y limiter (*cheintre*, *grand valet*) – soit relèvent du discours familier en français dans l'Ouest, pour *grouée*, ainsi que pour *bouillée*, tout au moins en Vendée de nos jours.

Nous ajoutons aux deux grands groupes de diatopismes légitimes et illégitimes des particularismes à *légitimité cachée*, dont le statut varie selon leur usage sur l'axe diaphasique : ils sont illégitimes selon les valeurs dominantes, car ressentis comme non généraux, mais perçus comme adéquats, voire nécessaires entre membres d'une même communauté linguistique. Les romans de Bazin et de Viollier partagent l'usage fréquent du syntagme pronominal *nous autres*, qui est attribué exclusivement au discours de locuteurs de milieu modeste du passé rural (que ce soit dans l'Ouest, ou à l'étranger). Vraisemblablement associé à l'usage 'populaire' du français en général, il est présenté comme adéquat dans l'usage entre les locuteurs de ce milieu spécifique (et non pas en dehors).

On aurait pu imaginer l'ajout d'une autre catégorie de diatopismes *légitimés*, pour les usages qui sont ressentis comme non normatifs mais pourtant nécessaires, utiles ou valorisants, étant déclarés acceptables de façon plus explicite par des locuteurs individuels. Toutefois, dans les deux œuvres littéraires réalistes ici étudiées, les mises en relief des diatopismes que nous avons identifiées, toutes de type descriptif, ne servent plus à légitimer leur emploi (v. ci-dessous). À titre d'exemple, J.-P. Chauveau a bien souligné au sujet du type lexical *cheintre* que malgré l'usage de marques et de gloses chez Bazin, et malgré son recours à des périphrases, ce diatopisme est bien utilisé comme un mot 'général' (1983, 8sq.). Ceci ne diminue pas l'importance du concept de la légitimité sociale pour la description de diatopismes du français en général (bien au contraire), mais pointe sur le fait que le terme a une dimension particulière dans le discours littéraire, et est donc à (re-)considérer en fonction du genre de discours étudié.

3. Le statut sociolinguistique de diatopismes dans le texte littéraire : une affaire de normes d'usage

Dans la littérature contemporaine, se superposent en effet des normes d'usage des locuteurs : en tant qu'individus et représentants de leur communauté sociolinguistique – d'un côté, et des normes du discours littéraire, de l'autre.

Au sein d'un collectif de locuteurs francophones, la légitimité d'un fait de langue se mesure pour l'essentiel selon les jugements de valeur dominants, étant perçue par rapport à un concept abstrait du bon usage qui est a priori associé avec le 'français de Paris' ou le 'français de France'. En même temps, elle est toutefois aussi perçue par rapport aux normes d'usage qui dominent dans la communauté sociolinguistique régionale du locuteur – ici dans l'Ouest⁸.

Si la mise en scène des diatopismes dans le discours littéraire est directement liée à l'usage dans la communauté sociolinguistique de l'auteur, elle est aussi tributaire des normes littéraires de chaque époque. Le 'régionalisme littéraire' est légitime en tant que tel dans la littérature réaliste depuis les romans de Balzac, Flaubert et Sand notamment, et manifeste le désir des écrivains de faire connaître, et de faire accepter la variation diatopique comme faisant partie de la langue – même si les diatopismes ne sont acceptés dans le discours citant qu'après l'entre-deux-guerres (cf. Wissner 2010, 78 et 84). Depuis le milieu du XIX^e siècle environ, les normes littéraires dominantes, qui excluent le 'régional' (linguistique), entrent ainsi en conflit avec les conventions du mouvement d'intention réaliste, qui admettent (voire exigent) la mise en scène de particularismes, en satisfaisant un ensemble de conventions stylistiques (v. 1.1). Dans ce contexte, le simple emploi de diatopismes (qui sont ressentis comme tels) implique leur légitimation, et manifeste nécessairement l'attitude positive de l'auteur vis-à-vis de la dimension diatopique de la langue, sauf en cas de commentaires métalinguistiques hostiles – absents des cas étudiés ici (v. 2.3).

De fait, l'analyse de J.-P. Chauveau met en lumière que R. Bazin marque ou glose aussi des diatopismes qu'il ressent comme tout à fait généraux, comme *cheintre*, et qu'il utilise déjà largement des diatopismes dans le discours citant – certes parfois après un premier emploi dans le discours cité (1983, 6), mais avec une distribution équilibrée entre la narration et les dialogues dans les récits localisés en Anjou (1979, 312). En outre, les mises en relief typographiques sont déjà rares (*ib.*, 303). Avec ces stratégies, R. Bazin, avant-gardiste, rompt avec les normes littéraires de son époque, en les faisant progresser – alors qu'Y. Viollier se contente essentiellement de perpétuer des normes déjà en vigueur. La comparaison des diatopismes partagés par les deux écrivains indique par ailleurs une mise scène assez semblable, en termes de mises en relief des diatopismes à l'aide de gloses et de marques typographiques, et en termes de leur répartition discursive dans les unités du discours et les différents récits.

⁸ C'est ainsi par rapport à l'usage en Vendée de nos jours qu'a été identifiée la légitimité des diatopismes dans la rubrique du petit lexique qui synthétise les résultats de nos enquêtes de terrain (v. 2.1).

Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.

Ce qui change entre les deux œuvres sont les finalités dominantes des mises en relief, tout au moins pour ce qui est des diatopismes ici relevés. L'analyse sémiotico-discursive des mises en relief des deux écrivains révèle avant tout le fonctionnement discursif des diatopismes, selon une approche illustrée dans notre thèse de doctorat (Wissner 2010).

Parmi les différentes mises en relief de diatopismes utilisés autant par Bazin que Viollier, deux mettent ainsi le lecteur en garde devant des sémantismes particuliers (*bouillée, boulangerie*). D'autres visent à rendre les diatopismes accessibles (surtout dans les écrits de Bazin) – *cheintre, grouée, luette et ningle*, et autant visent à relever l'authenticité du discours (surtout chez Viollier) : *cheintre, bouillée, boulangerie* et *ningle*. Les diverses mises en relief – marques typographiques, définitions ou commentaires métalinguistiques – révèlent le désir des écrivains d'authentifier le discours, et d'anticiper les attentes des lecteurs extérieurs ignorant ces usages.

L'étude d'un aussi petit nombre de diatopismes ne permet certes pas de tirer des conclusions générales sur les approches littéraires des deux écrivains ; l'analyse de l'ensemble des mises en relief de diatopismes vendéens chez Viollier confirme toutefois qu'elles y visent en effet avant tout à relever l'authenticité du discours – plutôt qu'à rendre le texte accessible (cf. Wissner 2010, 590-594). Si l'on s'intéresse aux diatopismes moins en tant que faits de discours, qu'en tant qu'éléments de la langue et en tant que faits sociaux, l'analyse de la mise en scène de diatopismes dans le discours littéraire contemporain ne peut pas se contenter d'identifier le statut de ces usages en termes de leur légitimité – notion qui est à utiliser en accord avec le genre de discours dans lequel ils figurent. Ce qui est toutefois profitable, c'est de croiser ce paramètre avec d'autres facteurs (v. 2.3) – comme l'a aussi esquissé J.-P. Chauveau, et comme le signale par ailleurs son recours non seulement au terme de *statut*, mais aussi à celui de *valeur* (v. 1.2).

La description des diatopismes dans le discours littéraire ne peut pas se faire sans le recours aux sources habituelles de la linguistique variationnelle, bien entendu. Elle doit à notre sens porter sur le fonctionnement référentiel des unités sous étude – pour identifier s'il s'agit, comme ici par exemple, de diatopismes linguistiques ou encyclopédiques, de mots-souvenirs, ou d'usages désignant des réalités rurales. S'y ajoute la description de leur vitalité et de leur fonctionnement paradigmatique en observant s'ils dominent l'usage ou s'ils sont concurrencés par des équivalents. Il importe également de décrire les diatopismes selon leurs spécificités variationnelles, y compris diaphasiques et diastratiques – c'est-à-dire selon qu'ils sont employés dans des situations d'énonciation spécifiques, ou au sein de communautés restreintes – ou s'ils sont d'un emploi général, au contraire. Ce sont les diatopismes d'emploi général, a priori les plus hautement socialisés, qui appartiennent alors à la norme régionale dominante au sein de la variété diatopique étudiée du français.

ATILF - CNRS/Université de Lorraine

Inka WISSNER

4. Références bibliographiques

- Allettsgruber, Julia / Chihai, Dima / Chauveau, Jean-Paul, 2006. BASSUS, version provisoire publiée sur le site internet du FEW dans le cadre de la refonte partielle de la lettre B (www.atilf.fr/FEW), Nancy, ATILF-CNRS.
- Blondeau, Hélène, 2011. *Cet « autres » qui nous distingue. Tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois*, Laval, Presses de l'Université Laval, collection Les Voies du français.
- Brun, Auguste, 1931. *Le français de Marseille. Étude de parler régional*, Marseille, Institut historique de Provence.
- Chauveau, Jean-Paul, 1979. *Le parler régional dans les romans angevins de René Bazin*, in : Cesbron, Georges (ed.), *Les Angevins de la littérature. Actes du colloque des 14, 15, 16 décembre 1978 organisé par le Département de Lettres Modernes et Classiques de l'Université d'Angers*, Angers, Presses universitaires d'Angers, 290-322.
- 1983. *Caractérisation des régionalismes d'un écrivain [R. Bazin]*, in : collectif (ed.), *Mélanges de dialectologie d'oïl. À la mémoire de Robert Loriot*, Fontaine-lès-Dijon, Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique, 1-18.
 - 2007. *Expansion différenciée des régionalismes et des dialectalismes : Quelques cas bretons*, in : Trotter, David (ed.), *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Aberystwyth, 1-6 août 2004*, Tübingen, Niemeyer, vol. 4, 297-313.
- DRF = Rézeau, Pierre (ed.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- EnqWissVendée 2006-2009 : manuscrits de nos enquêtes orales menées en Vendée dans le cadre de notre travail doctoral du 11 au 16 juillet 2006 et du 22 au 31 juillet 2009 auprès de douze et vingt-huit locuteurs vendéens respectivement (pour la méthode de travail et les caractéristiques des témoins, v. Wissner 2010, 149-169).
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp / Leipzig-Berlin, Teubner / Bâle, Helbing-Lichtenhahn et Zbinden, 25 vol.

- Version d'auteur antérieure de : Wissner, Inka, 2014, « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in : Yan Greub et André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologies galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane XII), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), 373-396, 24 pages.
- Gérard, Alain, 2003. *Les Sables et la guerre de Vendée. Manuscrits de Collinet (1788-1804)*, La Roche-sur-Yon, Éd. CVRH, collection Mémoire de Vendée.
- 2002. *Les Sables au temps de la grande pêche. Manuscrits de Collinet (1739-1782)*, La Roche-sur-Yon, Éd. CVRH, collection Mémoire de Vendée.
- Grevisse, Maurice, 2008¹⁴ [1936]. *Le Bon Usage : Grammaire française. Maurice Grevisse*, refondue par André Goosse, Paris / Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.
- Maingueneau, Dominique, 2007⁴ [1986]. *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Colin.
- Mourain de Sourdeval, Charles, 2003. *Premier dictionnaire du patois de la Vendée. Recherches philologiques sur le patois de la Vendée, par Charles Mourain de Sourdeval (1847)*, éd. présentée et annotée par Pierre Rézeau, La Roche-sur-Yon, Éd. CVRH (MourainRézMaraisV).
- Rézeau, Pierre, 1978. *Notes sur le lexique d'Ernest Pérochon*, in : *RLiR* 42, 81-122.
- 1984. *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or (RézOuest).
- 2007a. *Des variétés dialectales gallo-romanes aux variétés régionales du français : la constitution d'un champ disciplinaire*, in : Trotter, David (ed.), *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Aberystwyth, 1-6 août 2004*, Tübingen, Niemeyer, vol. 4, 263-275.
- 2007b. *Un dictionnaire languedocien-français anonyme [AnonymeHippolyteF ca 1800] et son intérêt pour l'histoire des régionalismes de France et du français de référence*, in : Rézeau, Pierre (ed.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, collection Champs linguistiques, vol. 1, 25-103.
- 2009. *La Vendée au fil des mots*, La Roche-sur-Yon : Éd. CVRH, collection La Vendée, Les Indispensables (RézVendée).
- Rob : Rey, Alain, 2001² [1953-1962/1970 ; 1985²]. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Thibault, André, 1998. *Légitimité linguistique des français nationaux hors de France : le français de Suisse romande*, in : *RQL* 26, 2 (= *Représentation de la langue et légitimité linguistique*), 25-42.
- TLF = Imbs, Paul / Quemada, Bernard, 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS Éditions / Paris, Gallimard, 16 vol. Dictionnaire consultable en version informatique avec ses mises à jours sur le site du laboratoire ATILF-CNRS, Nancy. <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- Vernois, Paul, 1963. *Le style rustique dans les romans champêtres après George Sand. Problèmes de nature et d'emploi*, Paris, Presses universitaires de France.
- Wissner, Inka, 2008. *Les régionalismes dans trois romans d'Yves Viollier, auteur vendéen*, in : André Thibault (ed.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, DeBoeck-Duculot, collection Champs linguistiques, vol. 2, 11-72.
- 2010. *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*, Thèse de doctorat, Paris / Bonn. Ressource électronique (<http://www.e-sorbonne.fr/theses/les-diatopismes-francais-vendee-utilisation-litterature-loeuvre-contemporaine-dyves-viollier> et urn:nbn:de:hbz:5-24001).